

Fondée à Dole en 1423, l'université de Franche-Comté est l'une des plus anciennes universités françaises. Créée à l'initiative du duc-comte de Bourgogne, Philippe le Bon, qui souhaitait doter son administration d'hommes instruits et compétents, elle fut transférée en 1691 à Besançon par la volonté de Louis XIV, qui venait de rattacher la province au royaume de France.

Durant ces six siècles, l'université de Franche-Comté a-t-elle honoré cette double exigence : la production intellectuelle et culturelle et la formation des individus ? C'est à ce défi d'histoire globale que répondent une soixantaine d'auteurs de ce premier tome, qui va de 1423 à 1968. Synthèses, notices et encadrés, abondamment illustrés, sont autant de balises dans le temps qui invitent à découvrir ce riche héritage pour mieux anticiper l'avenir.

*Ouvrage publié avec le soutien des institutions suivantes :*

*Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté,  
Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Université Bourgogne-Franche-Comté, Université de Franche-Comté,  
Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté,  
Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Doubs, Grand Besançon Métropole,  
Ville de Besançon, Pays Montbéliard Agglomération, Ville de Montbéliard,  
Département du Territoire de Belfort, Grand Belfort agglomération, Ville de Belfort,  
Département de la Haute-Saône, Vesoul Agglo, Ville de Vesoul,  
Département du Jura, ECLA Lons Agglo, Ville de Lons-le-Saunier,  
Grand Dole et Ville de Dole.*

Presses universitaires de Franche-Comté  
<https://presses-ufc.univ-fcomte.fr>

UNIVERSITÉ   
FRANCHE-COMTÉ



# Trésors du savoir

**1423-2023,**  
**600 ans d'histoire(s)**  
**de l'université de Franche-Comté**



**Tome 1 : 1423-1968**

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Presses universitaires de Franche-Comté

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ  
n° 1614

Collection  
HORS COLLECTION  
dirigée par Jean-Paul BARRIÈRE



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



Ville de  
**Besançon**



# Trésors du savoir.

1423-2023, 600 ans d'histoire(s)  
de l'université de Franche-Comté

Tome 1 : 1423-1968

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Coordonné par  
Marie Barral-Baron, Jean-Paul Barrière,  
Pascal Brunet, Maryse Graner,  
Laurent Tatu et Pierre Verschueren

## Avant-propos



Blason de la Franche-Comté. Conçues pour le comte Othon IV en 1280, les armes de la Franche-Comté se lisent « d'azur semé de billettes d'or à un lion d'or, armé et lampassé de gueules ». Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 983, f°54 bis.

Fondée à Dole en 1423, l'université de Franche-Comté est l'une des plus anciennes universités françaises. Créée à l'initiative du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui souhaitait doter son administration d'hommes instruits et compétents, elle fut transférée en 1691 à Besançon par la volonté de Louis XIV, qui venait de rattacher la province au royaume de France.

Dans notre Franche-Comté qui sait si bien mesurer le temps, il était de notre devoir de célébrer dignement ce 600<sup>e</sup> anniversaire et de valoriser l'héritage légué par nos prédécesseurs. Fruit du travail conduit par une équipe de spécialistes, que le professeur Jacques Verger, membre de l'Institut, a bien voulu éclairer de son autorité scientifique, ce bel ouvrage en deux volumes richement illustrés nous invite à une passionnante immersion dans ce passé prestigieux pour nous aider à mieux préparer l'avenir. En une vaste fresque, il présente de manière dynamique ces six siècles d'une existence riche, rythmée par d'innombrables événements et marquée par de grandes figures de l'histoire franco-comtoise, française et européenne. Il nous permet aussi de nous réapproprier collectivement cette longue tradition de transmission du savoir, mise à l'épreuve de transformations et de crises toujours surmontées.

Saisissant son sujet au cœur du XV<sup>e</sup> siècle, ce livre suit un itinéraire rythmé par quelques grandes césures. Une première période débute avec la fondation à Dole en 1423, pour s'achever avec la suppression des universités par la Convention en 1793. Avec la recréation de 1808, commence une nouvelle époque qui voit le développement de l'institution jusqu'à la crise de 1968. Enfin, une dernière phase nous conduit jusqu'à l'université d'aujourd'hui. Tout au long de ce voyage dans le temps, le récit évoque les relations entretenues par l'université avec les autorités politique et religieuse et appréhende le contenu de ses enseignements académiques. En définissant la place de l'université au cœur de la Cité, il cherche à caractériser la manière dont elle sut s'adapter aux évolutions politiques et socio-économiques, expliquant ainsi sa remarquable longévité.

Comme l'écrit Jacques Verger, « les universités ne sont pas seulement des lieux d'enseignement où l'on acquiert des connaissances et des diplômes, ce sont aussi des lieux où se conserve, se transmet, et éventuellement s'enrichit le savoir dans toutes les disciplines reconnues comme nobles et légitimes ». L'université de Franche-Comté a-t-elle su honorer cette double exigence de production intellectuelle et de formation des individus ? C'est notamment à cette interrogation que s'efforce de répondre la centaine d'auteurs qui a participé à cet impressionnant effort collectif. Nous tenons à les remercier pour la qualité de leur contribution, comme nous témoignons également notre plus profonde gratitude à l'égard des partenaires qui en ont permis la publication.

Les presque quatre cents notices, à la lecture desquelles nous vous invitons, l'attestent. Tout au long de son histoire, notre université fut une actrice économique, culturelle, intellectuelle, sociale et sociétale majeure. Aujourd'hui encore et plus que jamais, l'université de Franche-Comté est engagée et responsable, tournée vers l'avenir et à l'écoute des aspirations et de la réussite de ses étudiants et de ses étudiants. Elle contribue largement à l'attractivité et au rayonnement de son territoire. Fière de ses 600 ans, elle affirme encore et toujours sa volonté de rester dynamique et innovante, assumant avec passion et enthousiasme sa noble mission de service public.

Hugues Daussy  
Vice-Président Recherche  
de l'université de Franche-Comté  
en charge de la commémoration  
du 600<sup>e</sup> anniversaire

Macha Woronoff  
Présidente  
de l'université de Franche-Comté

# Ont contribué à cet ouvrage

## Marie Barral-Baron

professeure d'histoire moderne, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Philippe Barra

professeur d'archéologie du monde celtique, Chrono-environnement et MSHE C.-N. Ledoux, université de Franche-Comté.

## Jean-Paul Barrière

professeur d'histoire contemporaine, Centre Lucien Febvre, directeur des Presses universitaires de Franche-Comté, université de Franche-Comté.

## Évelyne Bérard

directrice honoraire du Centre de linguistique appliquée, université de Franche-Comté, experte auprès de France éducation internationale et du Conseil de l'Europe.

## Jean-Michel Bessette

professeur honoraire de sociologie et d'anthropologie, université de Franche-Comté.

## Nicolas Boffy

docteur en histoire de l'art, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, université de Lorraine.

## Damienne Bonnamy

maître de conférences en droit public, CRJFC, directrice de l'Université ouverte, université de Franche-Comté.

## Pascal Brunet

responsable des fonds patrimoniaux des bibliothèques universitaires, historien de l'architecture, université de Franche-Comté.

## Benjamin Clément

maître de conférences en archéologie de la Gaule romaine et en antiquité nationale, Chrono-environnement, université de Franche-Comté.

## Michaël Crevoisier

maître de conférences en philosophie, Logiques de l'agir, université de Franche-Comté.

## Hugues Daussy

professeur d'histoire moderne, Centre Lucien Febvre, vice-président recherche et valorisation, université de Franche-Comté.

## Paul Dietschy

professeur d'histoire contemporaine, directeur du Centre Lucien Febvre, Centre d'histoire de Sciences Po, directeur de la revue *Football(s) : histoire, culture, économie, société*, université de Franche-Comté.

## Antonin Dubois

maître de conférences en histoire contemporaine à l'UFRR SHS de Metz, université de Lorraine.

## Danielle Ducout

archiviste-paléographe, diplômée de l'École nationale des Chartes, conservatrice générale des bibliothèques honoraire, ancienne directrice de la médiathèque de Dole.

## John M. Dudley

professeur de physique, membre du département optique de l'Institut FEMTO-ST, université de Franche-Comté, fellow de la Société européenne d'optique, de la Société d'optique, de la Société internationale de photonique et de l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniques.

## Bernard Dulmet

professeur émérite d'électronique et de microtechniques, SUPMICROTECH ENSMM, président de la Société française des microtechniques et de chronométrie, département Temps-Fréquence à Femto-ST (uFC, CNRS, SUPMICROTECH ENSMM, UTBM.)

## André Ferrer

maître de conférences honoraire d'histoire moderne, université de Franche-Comté.

## Antoine Fersing

maître de conférences en histoire et membre associé du laboratoire ARCHE, université de Strasbourg.

## Thomas Flum

professeur d'histoire de l'art médiéval, directeur adjoint du Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Luc Froehly

docteur en photonique, chargé de recherche CNRS département d'optique Institut FEMTO-ST, université de Franche-Comté.

## Bénédicte Gaulard

maître de conférences en histoire de l'art moderne, LIR35, université de Bourgogne.

## Benjamin Goldlust

professeur de littérature latine, ISTA, université de Franche-Comté.

## Antonio Gonzalez

professeur d'histoire romaine, directeur de l'ISTA et de la revue *DHA*, université de Franche-Comté.

## Maryse Graner

chargée de mission 600<sup>e</sup> anniversaire, université de Franche-Comté, Vice-présidente Communication, Attractivité et Culture collective Université Bourgogne-Franche-Comté.

## Maxime Jacquot

professeur de physique, directeur du département Optique Institut FEMTO-ST, université de Franche-Comté & CNRS.

## Maxime Kaci

maître de conférences en histoire contemporaine, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté, membre de l'Institut universitaire de France.

## Fabien Knittel

maître de conférences HDR en histoire contemporaine, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Thierry Kouamé

professeur d'histoire médiévale, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## François Lassar

docteur en histoire, ancien ingénieur d'études, université de Franche-Comté.

## Bernard Lefort

maître de conférences honoraire en psychologie du travail, université de Franche-Comté.

## Matthieu Lett

maître de conférences en histoire de l'art de la période moderne, LIR35, université de Bourgogne

## Jérémo Loiseau

professeur d'histoire moderne, LIR35, université de Bourgogne.

## Arnaud Macé

professeur d'histoire de la philosophie ancienne, directeur du laboratoire Logiques et arts de Besançon et de Franche-Comté.

## Jeanne Magnin

rédactrice et chargée de projet en médiation scientifique.

## Corinne Marchal

maître de conférences en histoire moderne, HDR, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Claudia Märli

professeure d'histoire médiévale, université Ludwig Maximilian de Munich, membre de l'Académie bavaroise des sciences et des sciences humaines.

## Paul Mercier

maître de conférences HDR honoraire en psychologie clinique, université de Franche-Comté et université Paris XIII.

## François Meyer

ingénieur de recherche à l'OSU Theta, directeur du LNE-LTFB, université de Franche-Comté.

## Jean-Pierre Minary

professeur honoraire de psychosociologie clinique, université de Franche-Comté.

## Sophie Montel

maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du monde grec, ISTA, université de Franche-Comté.

## Arnaud Mouly

maître de conférences, directeur du Jardin botanique de l'université de Franche-Comté et de la Ville de Besançon, Chrono-environnement, université de Franche-Comté.

## Stefan Neuwirth

maître de conférences, laboratoire de mathématiques de Besançon, université de Franche-Comté.

## Werner Paravicini

professeur honoraire à l'université de Kiel, directeur honoraire du Deutsches Historisches Institut de Paris.

## Picard Sylvain

docteur en physique, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut UTINAM, université de Franche-Comté, membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté.

## Valérie Pichot

ingénieure de recherche CNRS en archéologie, MSHE Claude Nicolas Ledoux, université de Franche-Comté.

## Amélie Puche

docteure en histoire contemporaine, chercheuse post-doctorante à l'Institut des humanités en médecine, université de Lausanne.

## Émilie Rosenblieh

maître de conférences en histoire du Moyen Âge, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Marie-Jeanne Roulière-Lambert

conservateur en chef du patrimoine honoraire, secrétaire générale de l'association française pour l'étude de l'Âge du Fer (1994-2019), présidente de l'association Méta Jura.

## Michel Savaric

maître de conférences en civilisation britannique et irlandaise, CRIT, université de Franche-Comté.

## Bertrand Schnerb

professeur émérite d'histoire médiévale, Institut de recherches historiques du Septentrion, université de Lille.

## Laurant Tatu

professeur d'anatomie, coordinateur du département d'anatomie UFR Santé, université de Franche-Comté, chef de service de neurologie-electrophysiologie clinique au CHRU de Besançon.

## Jacky Theuport

professeur honoraire d'histoire médiévale, directeur honoraire de l'université ouverte, université de Franche-Comté.

## Catherine Tondou

rédactrice du journal en direct, université de Franche-Comté.

## Manuel Tramaux

chancelier de l'Archevêché de Besançon, conservateur de la bibliothèque du diocèse de Besançon.

## Jacques Verger

professeur émérite d'histoire médiévale, spécialiste de l'histoire des universités au Moyen Âge à Sorbonne université, membre de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, directeur du centre de recherches humanistes de la fondation Thiers de l'Institut de France

## François Vernotte

professeur d'astrophysique et d'astrophysique, Institut FEMTO ST et OSU THETA, université de Franche Comté.

## Pierre Verschueren

maître de conférences en histoire contemporaine, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Jean Vigreux

professeur d'histoire contemporaine, LIR35, université de Bourgogne.

## Marie-Bénédicte Vincent-Daviet

professeure en histoire contemporaine, Centre Lucien Febvre, université de Franche-Comté.

## Monique Weis

professeure en histoire moderne, université du Luxembourg.

Partie I.

L'université de Dole et de Besançon

1423-1793. . . . . 33

Introduction générale (1423-1793) . . . . . 37

Chapitre 1.

L'université de Dole (1423-1691). . . . . 47

A. La naissance de l'université . . . . . 53

B. La structuration de l'université . . . . . 63

C. L'université dans la ville . . . . . 87

D. L'organisation et le fonctionnement de l'université . . . . . 89

E. Les enseignants . . . . . 102

F. Les étudiants . . . . . 113

G. Des dynasties d'étudiants dolois . . . . . 150

H. Une université au cœur de l'Europe de la Renaissance . . . . . 171

I. Les livres à l'université . . . . . 192

J. La fin de l'université de Dole . . . . . 201

K. Deux attitudes opposées face à la conquête française . . . . . 208

Chapitre 2.

L'université de Besançon, de l'Ancien Régime  
à la Révolution (1691-1793). . . . . 213

A. Le transfert . . . . . 217

B. L'université sous l'Ancien Régime . . . . . 227

Le fonctionnement . . . . . 227

Les étudiants bisontins . . . . . 239

C. Les trois facultés sous l'Ancien Régime . . . . . 250

La faculté de droit . . . . . 250

La faculté de médecine . . . . . 257

La faculté de théologie . . . . . 274

D. L'université et la Révolution . . . . . 285

Partie II.

L'université de Besançon

1794-1968. . . . . 288

Introduction générale (1794-1968) . . . . . 291

Chapitre 1.

L'université au XIX<sup>e</sup> siècle (1808-1896) . . . . . 303

A. L'installation de l'académie, de la faculté des lettres  
et de la faculté des sciences . . . . . 307

B. Les lettres . . . . . 330

C. Les sciences . . . . . 343

D. L'observatoire et la chronométrie . . . . . 360

E. Les sciences de la santé . . . . . 370

F. La botanique . . . . . 388

G. Le droit . . . . . 405

Chapitre 2.

L'université au XX<sup>e</sup> siècle (1896-1968) . . . . . 409

A. Le fonctionnement de l'université . . . . . 412

B. Les collections et les modèles pédagogiques . . . . . 454

C. Les étudiants . . . . . 473

D. Les lettres . . . . . 500

E. Les sciences . . . . . 529

F. Les sciences de la santé . . . . . 543

G. Le droit . . . . . 550

H. L'enseignement technique . . . . . 553

I. 1968 : une exigence de changement . . . . . 556

# L'université de Dole et les universités princières au Moyen Âge

Jacques Verger

## Le réseau des universités européennes au début du xiv<sup>e</sup> siècle

Lorsque l'université de Dole est créée en 1422 par une bulle du pape Martin V, il existe déjà 37 universités actives dans l'ensemble de l'Occident latin. Huit autres sont encore fondées avant 1450 et 21 entre 1451 et 1500. Même si ces chiffres peuvent être discutés dans le détail, ils montrent clairement que la fondation de l'université de Dole s'inscrit en plein dans un processus historique qui s'étend sur plusieurs siècles. Cependant, en 1422, l'université – le *studium generale* comme on disait alors – est déjà une institution reconnue et bien définie, tant dans ses fondements juridiques que dans la perception qu'en ont ses contemporains.

Les plus anciennes universités – Paris, Bologne, Oxford, Cambridge, Montpellier, Padoue, Salamanque ou Toulouse – remontent aux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles demeurent les plus prestigieuses et les plus importantes en nombre d'étudiants. Mais les nouvelles fondations ne cessent pas par la suite, elles s'accroissent même après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et surtout à la suite du Grand Schisme d'Occident, qui éclate en 1378.

Les premières universités sont apparues de manière assez aléatoire, généralement sur la base d'écoles préexistantes, sous le double effet de la volonté associative des maîtres et des étudiants et du soutien apporté par la papauté à l'institution nouvelle. En revanche, à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les fondations résultent le plus souvent d'une initiative du pouvoir politique. Ce dernier peut être incarné par l'empereur ou par un roi. Plus souvent encore, il peut s'agir d'une ville, comme c'est généralement le cas en Italie, ou d'un prince territorial, tout particulièrement en France et dans les terres d'Empire.

En 1422, les 37 universités actives en Europe occidentale ne constituent encore qu'un réseau assez lâche et disparate. À l'échelle du temps, on y distingue de « grandes universités », anciennes ou récentes, les plus dynamiques en tout cas, où des maîtres réputés attirent des milliers d'étudiants, venus parfois de loin. C'est le cas à Paris, Bologne ou Oxford, mais également à Padoue, Prague, Vienne ou Heidelberg. Il existe en outre des centres secondaires au rayonnement



■ Enlumineur, Jean Bonnet, Placides et Tirmo, *Livre des secrets aux philosophes*, Bibliothèque royale de Belgique-KBR, Ms. 11107, fol. 1 v, 1455. Ce manuscrit a appartenu au duc et comte Philippe le Bon (1420-1467), le plus actif bibliophile de la dynastie de Bourgogne. Cette enluminure en pleine page accompagne le prologue du texte. Elle est attribuée au « maître des Privilèges de Gand », enlumineur actif vers 1440-1460 en Flandre. L'image est construite selon un double registre, articulés autour d'une demeure largement ouverte sur l'extérieur par des arcades. L'action du registre supérieur se déroule à l'intérieur de la demeure. Le maître, Tirmo, assis sur une cathèdre, enseigne à son élève princié, Placides, vêtu de rouge, comme l'indiquent les postures respectives des deux personnages et leurs gestes. Les nombreux livres qui entourent le philosophe suggèrent l'aspect compilatoire de son ouvrage. La pièce est couverte d'une voûte de bois. Décorant le mur, une tapisserie à fond bleu est ornée d'un semis de briquets de Bourgogne. Dans le registre inférieur, à l'extérieur de la demeure, l'auteur (ou le copiste ?), vêtu de bleu, tête nue et en génuflexion, offre son manuscrit au duc de Bourgogne. Selon la mode qu'il a institué et transmis à ses successeurs, celui-ci est vêtu d'une longue robe noire bordée de fourrure. Il est coiffé d'un chaperon à l'écharpe pendante et porte le collier de l'ordre de la Toison d'or qu'il a créé en 1430. Tout près de lui, se tient un jeune homme portant lui aussi le collier de la Toison d'or et un poignard. Il s'agit du jeune Charles le Terrénaire, fils de Philippe, à qui ce livre, destiné à la formation des princes, pourrait aussi bien s'adresser. Derrière le duc et comte se tiennent des courtisans, ce qui donne à la scène un caractère public. Dans la marge droite, l'artiste a peint les grandes armes de Philippe le Bon, entourées du collier de la Toison d'or et surmontées d'un heaume dont le cimier est une fleur de lys d'or. Les ducs-comtes de Bourgogne sont une branche cadette des Valois. Le décor est également complété par deux grands briquets de Bourgogne, emblèmes des ducs-comtes. Pascal Brunet.  
Source : Marie Anne Peltz de Besaulieu, « Recueils d'exempla enluminés : textes et images pour une rhétorique de la persuasion », in *La légimité implicite*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, 2015, p. 423-453. Bibliothèque Royale de Belgique-KBR.



Aristote dit en son livre de nature au commencement d'un livre le quel est nommé le livre de metaphisique que tout homme couuoite nature lmet sauoir les secrez

1 Sur l'histoire des universités, lire : Walter Riggert (dir.), *A History of the University in Europe*, vol. 1, *Universities in the Middle Ages*, De Ridder-Symoens Hilde (dir.), Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1992 ; Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités*, Paris, Toulousse, PUF, 1986 ; Id., *Les universités au Moyen Âge*, n<sup>o</sup> éd., Paris, PUF (« Quadrige »), 2007 ; Jacques Paquet et Josef Ijsewijn (dir.), *Les Universités à la fin du Moyen Âge*, Louvain-La-Neuve, Institut d'études médiévales, 1978 ; Hastings Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, n<sup>o</sup> éd. par Frederik M. Powicke et Alfred B. Emden, 3 vol., Oxford, Oxford Univ. Press, 1956.

# Martin V autorise la fondation d'une université à Dole (15 octobre 1422)

Émilie Rosenblieh



1 Seau de la chambre apostolique, authentifiant la lettre du pape à l'archevêque de Besançon.  
Seau pontifical en cire rouge, apposé sur une cordelette attachée à la bulle.  
Archives départementales du Doubs, 101-1. L. Besançon.

Depuis Rome, le 15 octobre 1422, le pape Martin V autorise Thiébaud de Rougemont, archevêque de Besançon de 1405 à 1429, à fonder une université à Dole pour favoriser la découverte « des trésors de la connaissance ». Cette métaphore circule à la chancellerie pontificale, au moins depuis que Boniface VIII a créé l'université d'Avignon (1303), et la lettre fondant Louvain (1425) en comporte une variante<sup>1</sup>. Martin V accède à la demande que Philippe le Bon lui a adressée par « ses lettres patentes » portées à Rome par une délégation menée par son conseiller, l'abbé de Saint-Paul de Besançon, Robert de Baubigny. Le prince bourguignon veut garantir la formation d'officiers au service de l'État princier en construction et œuvrer à « l'utilité publique ». Les rédacteurs de la lettre pontificale ne s'y trompent pas, qui citent « le droit canonique et civil » avant « la médecine » (mais sans la théologie), alors que le cursus d'études débute normalement par « les arts » libéraux. Orientée vers le droit et le service du prince, la fondation doleoise s'inscrit dans le mouvement européen des universités princières au XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Le pape délègue à l'archevêque de Besançon le soin de créer une université à Dole, si la ville s'avère « plus apte et commode » que Gray. L'administration pontificale se souvient ici que Nicolas IV y a autorisé, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une fondation universitaire restée sans effet. Mais elle exige qu'une enquête de l'archevêque justifie le choix de Dole, voulu par le prince bourguignon. Située entre Dijon et Besançon, Dole a réuni, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, les fonctions administratives et judiciaires du comté de Bourgogne, en particulier le Parlement<sup>3</sup>. Philippe le Bon parachève cette centralisation, érigeant Dole en bailliage, centre d'une nouvelle circonscription. De Besançon, il n'est pas question, car la ville relève de l'empereur et de l'archevêque plus que du comte. Les précautions prises manifestent la volonté d'obtenir une fondation effective. L'abbé de Saint-Paul doit suppléer, au besoin, l'archevêque, et si le siège bisontin devient vacant, c'est au chapitre cathédral d'agir.

Par délégation pontificale, l'archevêque de Besançon doit instituer à Dole un *studium generale*, « dans lequel les maîtres enseignent, les étudiants

# Un ultime témoignage de la « nation belge » à l'université de Dole (1651-1674)

Jacky Theurot  
Danielle Ducout  
d'après les études de Willem Frijhoff  
et Charles de Zutter

L'Album de la « Nation Belgique »<sup>1</sup>, couvrant la période 1651-1674, presque au terme de l'existence de l'université à Dole, apporte un éclairage sur son ultime rayonnement. Willem Frijhoff a repris la recherche qu'Émile Longin avait réalisée en 1892, en a précisé l'analyse et corrigé quelques erreurs. Son étude a été complétée par Charles de Zutter.

Il s'agit d'un splendide manuscrit sur papier et parchemin, bien relié en maroquin avec des restes de fermoirs, et orné de peintures en pleine page<sup>2</sup>. Soulignant la fréquentation accentuée de l'université par les « Néerlandais » dans le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle, il offre un bon témoignage de son attractivité. Les étudiants de ce pays y sont si nombreux qu'ils constituent, fin 1651, une « nation »<sup>3</sup>. Cette structure prête ses livres, avance de l'argent et possède une fonction judiciaire. Pour bénéficier de ces aides, les étudiants doivent être catholiques et originaires des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies. Ils doivent s'y inscrire et payer un droit d'entrée, bien que certains soient récalcitrants sur le principe.

Il est difficile de connaître le nombre d'étudiants présents simultanément à Dole. Leur durée de séjour n'est pas longue. Ces jeunes « Néerlandais » viennent chercher à Dole leurs grades de fin d'études, qu'ils obtiennent parfois peu de temps après leur immatriculation. Plus de 40 % sont de Louvain, et surtout d'Anvers et de Bruxelles. La courbe du nombre d'immatriculés reflète la prospérité de la nation. Elle est stoppée par la double invasion française de 1668 et de 1674 (sièges, guerres), juste avant la chute de Dole, le 16 juin 1674, et l'annexion qui suit. Les étudiants les plus nombreux sont originaires des Pays-Bas espagnols et de la Gueldre supérieure. Un sur dix seulement vient d'autres pays, essentiellement des Provinces-Unies et



1 Le Album *Inclytae Nationis Belgicae* de l'université de Dole en Franche-Comté, 1651-1674 ». Ensemble d'enluminures de 4 armoiries peintes sur manuscrit. La Nation Belge à l'université de Dole : en 1651, les étudiants flamands venant à l'université de Dole s'érigent en Nation. Tout nouvel arrivant devait solliciter son inscription sur le registre de l'« Album Inclytae Nationis Belgicae ». Ce rôle de l'illustrer nation flamande comprend 473 noms d'étudiants et un armoiral peint sur parchemin de 24 colonnes. Ce folio 123 du manuscrit en présente quatre, de 1658 à 1661 : « Daneels, van der Noot, Weyms de Ophem, De Gaulle ». Maxime Ferrolli.  
Médiathèque du Grand Dole, registre 7-M5-G-7.

1 L'Université d'Avignon. *Naissance et renaissance, 1303-2003*. Arles, Actes Sud, 2003.

2 Jacques Vergès, « *Regnum et studium* : l'université comme auxiliaire du pouvoir au Moyen Âge », in *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, Claude Carozzi et Huguette Taviann-Carozzi (dir.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence (Le Temps de l'histoire n°), 2006, p. 297-311.

3 Jacky Theurot, « Le pouvoir et le savoir. L'université de Dole, une université pour les terres de Bourgogne, des années 1420 à 1479 », *Annales de Bourgogne*, 92, 2020, p. 85-123.



Portrait de Ferry Carondelet (1473-1528) par Sebastiano del Piombo (1485-1547), vers 1510-1512.

Ce portrait de Ferry Carondelet et de ses secrétaires a été commandé à l'artiste à l'occasion du séjour du modèle en Italie comme ambassadeur de Marguerite d'Autriche auprès du pape Jules II. Ferry tient en main une lettre et en dicte la réponse à l'un de ses secrétaires. La devise du modèle « *Nosce opportunitatem* », sache reconnaître le moment opportun, est gravée à l'arrière-plan, sous le fronton triangulaire. Pascal Brunet, Madrid, Musée Thyssen-Bornemisza, Inv. n° 369.



Portrait de Philippe II d'Espagne, comte de Bourgogne (1527-1598). Musée des beaux-arts de Troyes, MAH-1915-001-002- CB-AP resta 2017.

de Besançon aux peintres florentins Fra Bartolomeo et Mariotto Albertinelli, en plus de son portrait par Sebastiano del Piombo<sup>9</sup>. Dans le cours de sa riche correspondance avec Marguerite d'Autriche, Ferry signale qu'il a visité la villa d'Agostino Chigi (le banquier du pape), décorée notamment par Raphaël et del Piombo, qu'il décrit comme « la plus belle et riche chose pour autant qu'elle contient [qu'il vit] jamais »<sup>10</sup>.

Mais, revenu à Malines en 1513, il ne mène pas la prestigieuse carrière promise par son voyage diplomatique outrements. Au contraire, il paraît renoncer de lui-même aux affaires pour se consacrer vers 1520 à ses charges d'archidiacre<sup>11</sup> de Besançon (qu'il occupe depuis 1504) et d'abbé de l'abbaye de Montbenoit (depuis 1515 environ). Le prélat en est un bienfaiteur important : il fait rédiger le terrier de l'abbaye et reconstruire le chœur, deux chapelles et la

Ce type de mesure n'est cependant pas spécifique au comté de Bourgogne, ni d'ailleurs à la monarchie espagnole. En effet, le champ universitaire européen tend, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, à se fragmenter en espaces distincts, correspondant aux frontières des États modernes. Cette dynamique, renforcée par le morcellement confessionnel du continent, conduit au déclin des mobilités universitaires. Chaque établissement devient ainsi de plus en plus étroitement dépendant de son environnement régional. Dans ce contexte, il est difficile pour le *studium* dolois de croître, aussi bien faute d'étudiants que d'avenir professionnel à leur offrir. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en Europe, seuls 1 à 2 % des jeunes hommes en âge de commencer des études universitaires le font effectivement. Si on applique ce ratio au comté de Bourgogne, ce sont 40 à 80 Comtois qui sont susceptibles de s'inscrire au *studium* dolois chaque année. Pour ce qui est des perspectives professionnelles, on peut compter

quelques deux à trois cents emplois dignes d'intérêt pour un diplômé dans la province. Ainsi, à raison d'une trentaine d'années par carrière, cela représente seulement dix postes à pourvoir par an, environ. Dans ces conditions, la petitesse de l'université de Dole doit davantage être vue comme une adaptation aux caractéristiques de son environnement que comme un échec, compte tenu de la fragmentation étatique du champ universitaire d'alors.

<sup>9</sup> Le retable est aujourd'hui divisé en deux : le panneau de Fra Bartolomeo se trouve à la cathédrale Saint-Jean et la lunette d'Albertinelli à la *Staatgalerie* de Stuttgart. Le portrait par Sebastiano del Piombo est conservé au *Museo Thyssen-Bornemisza* de Madrid.

<sup>10</sup> AD 59, B 18818, n° 28467. À Rome, le 14 novembre 1512.

<sup>11</sup> Titre donné à un vicaire général responsable de l'administration d'une certaine portion du diocèse sous l'autorité de l'évêque. Ce titre n'était plus qu'honorifique au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>12</sup> Son tombeau porte la date du 27 juin, mais le chapitre cathédral est déjà en courants de son décès le 15 juin (AD Doubs, G 193, fol. 68r). La date du 27 paraît donc plutôt être celle de son inhumation, qui a lieu dans un premier temps à l'abbaye de Montbenoit.



# Jean-Jacques Ordinaire, grammairien et premier recteur de l'académie de Besançon (1770-1843)

Arnaud Macé



Portrait de Jean-Jacques Ordinaire (1770-1843), peint en 1810 par Antoine Borel (1777-1838). Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, inv. 883.22.2, Pierre Guenat.

l'avoir détourné du droit. Il se passionne alors pour la philologie et la « grammaire générale », qui régit le système des signes et des idées. L'école centrale du Doubs, instituée en 1795, ouvre en 1797 un concours pour sa chaire de grammaire. Ordinaire l'emporte et occupe la chaire de 1797 à 1803. Il prononce, à Chamars, le 22 septembre 1797, un discours pour l'anniversaire de la fondation

Né le 27 décembre 1770 à Besançon, Jean-Jacques Ordinaire est le fils de Jeanne Salomon et de Pierre Ordinaire, qui fut maire de Besançon, avocat au parlement de Franche-Comté et premier président du conseil général du Jura de 1800 à 1803. Un de ses oncles, François-Vincent, est professeur de droit à la faculté de Besançon et ami de Voltaire. Un autre, Claude-Nicolas, est naturaliste. Son jeune frère, Jean Gabriel Désiré Ordinaire (1773-1847), connaît un parcours universitaire proche du sien.

Il fait ses études au collège de Besançon, où il côtoie Charles Fourier. Il est reçu avocat au parlement en 1790. Il soutient la révolution à ses débuts, mais il est bientôt arrêté avec son père et emprisonné dans les locaux du séminaire, puis assigné à résidence. En 1793, les citoyens de Besançon font une pétition pour obtenir la libération de leur édile. Les événements semblent

# Les bibliothèques des deux facultés de 1810 à 1876

Pascal Brunet



Gilles-Louis Chretien (1754-1811), portrait au physiotrace de Nicolas Antoine Labbey de Billy (1753-1825), réalisé en 1810. Nicolas Antoine Labbey de Billy descend d'une famille comtoise ancienne de Haute-Saône. Il suit tout d'abord des études de théologie qu'il abandonne pour le droit ; il est reçu avocat, mais ne s'établit pas et reprend des études de théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; il est ordonné à Besançon en 1782 et nommé chanoine métropolitain. Prêtre réfractaire lors de la Révolution, il émigre en 1793. Il se rend en Suisse, en Allemagne, puis en Italie. Lorsqu'il rentre en France au début du 19<sup>e</sup> siècle, il rapporte avec lui une collection de manuscrits et de livres anciens. Il possédait notamment le manuscrit 982 de la bibliothèque municipale de Besançon, l'un des registres matricules de l'université de Dole. De 1809 à 1817, il est professeur d'histoire à l'université de Besançon. Il publie en 1814 la première Histoire de l'université du comté de Bourgogne. Bibliothèque municipale de Besançon. EST. F.C.2055-LabbeyBilly.

- 1 AM Besançon, 4M1.
- 2 AM Besançon, 4M83.
- 3 AD Doubs, T1456.

Dès l'acquisition, en 1810, de l'ancien monastère des bénédictins pour y installer les facultés, le recteur Jean Jacques Ordinaire se préoccupe de la place des livres dans le nouvel établissement. Il est alors question de recueillir un don d'ouvrages précieux de la part de Nicolas Antoine Labbey de Billy (1753-1825), bibliophile, professeur d'histoire et historiographe de l'université.

Ses livres y sont conservés pendant quelques années, comme le mentionne l'architecte municipal, Denis Philibert Lapret (1761-1821), à l'occasion de divers aménagements alors en cours<sup>1</sup>. Il indique, en juillet 1816, que « la Bibliothèque de M. de Billy et la chambre [située] à côté servira [sic] au conseil académique et [aux] archives », tandis que « l'ancienne Bibliothèque à l'étage servira à placer les instruments de physique ». En août 1817, il précise qu'à l'étage, « sur le jardin, est un local composé d'une

grande pièce et d'une plus petite à côté, et qui est occupée par la Bibliothèque de M. de Billy », ce qu'il indique son plan établi le 1<sup>er</sup> avril 1818<sup>2</sup>. Hélas, comme en témoigne le bibliothécaire municipal Charles Weiss (1779-1866) dans son Journal à la date du 21 mai 1825, jour du décès de Labbey de Billy, l'érudit professeur a ensuite changé d'avis et a repris ses livres (ou peut-être seulement une partie d'entre eux, les plus précieux) : « C'était un très brave homme, mais manquant de franchise. Il avait promis sa bibliothèque à l'académie et ensuite à la ville ; et par un testament fait depuis plus de deux ans, il l'a partagé entre ses neveux ». Anciens et précieux, ces ouvrages sont ensuite vendus aux enchères par la sœur du défunt, en mars 1826.

La faculté des lettres possède néanmoins une bibliothèque dont le catalogue est réclamé par le recteur en juillet 1837<sup>3</sup>. Le professeur Jean-Baptiste Pérennès (1800-1873), secrétaire de la faculté, lui répond qu'il a confié cette tâche à son collègue Jean Ignace Joseph Bourgon (1796-1841) « qui est

# La faculté des lettres par ses trois premiers docteurs

Pierre Verschuieren

Le 14 août 1810, la faculté des lettres de Besançon est la première à décerner le doctorat ès lettres, nouveau grade, créé par le Premier Empire comme sommet de la hiérarchie des diplômés, qui doit organiser la nouvelle corporation enseignante. L'impétrant s'appelle Pierre Fontanier (1765-1844) – rendu célèbre moins par son doctorat que par la réédition en 1977, par Gérard Genette, de manuels de rhétorique qu'il rédige dans les années 1820.

Fontanier soutient à cette occasion deux thèses, comme l'exige le statut sur les facultés des lettres et des sciences du 16 février 1810, « l'une sur la philosophie et l'autre sur la littérature ancienne et moderne », « la première [étant] écrite et soutenue en latin » : elles sont respectivement intitulées *De animâ humana* et *La Comédie, son origine, sa nature, ses différentes espèces, son influence sur les mœurs*. De respectivement 7 et 12 pages, distribuées au jury le matin même de la soutenance, ces thèses sont de simples programmes permettant de suivre les débats de la soutenance. Le doctorat tel qu'il est alors recréé est une épreuve avant tout rhétorique, destinée non pas à montrer la capacité à produire des savoirs nouveaux, mais à démontrer des compétences oratoires de premier plan.

En faisant soutenir de telles thèses à un professeur d'humanités au lycée de Besançon, entre l'inauguration et la première rentrée, la faculté a sans doute cherché à marquer son installation auprès du public bisontin, largement invité. Mais Fontanier est un clerc défrôqué, époux d'une ex-nonne, et surtout ancien révolutionnaire montagnard. En 1814, dans un contexte où les tensions se multiplient entre le clergé comtois et l'enseignement public, des « âmes bien intentionnées »<sup>1</sup> le signalent à l'attention du ministère. Il est suspendu avec traitement de non-activité et il n'enseignera plus jamais.

Les doctorats ès lettres sont rares au XIX<sup>e</sup> siècle. On en compte 1034 en France entre 1810 et 1899, dont 272 avant 1850. L'immense majorité des



1 Médaille de Pierre Fontanier (1765-1844). Cette miniature sur ivoire est signée « Pedemonte F[on]c[is] 1811 ». Collection privée.

1 Pierre Verschuieren, « Préface : à propos du premier docteur ès lettres (1810) », *Ès lettres*, 2021, <https://eslettres.hypotheses.org/118>.

2 Dominique Julia, *L'École normale de Lin III, une institution révolutionnaire et ses élèves*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2016, p. 107.

3 AN, F17 21459/B, Notice de renseignements confidentiels, 1869, Dossier de carrière J.-B. Pirenais.

# L'enseignement de la pharmacie à Besançon (1806-1968)

Laurent Tatu

La déclaration royale du 25 avril 1777 supprime la maîtrise d'apothicaire et crée la maîtrise de pharmacie, mais le diplôme de pharmacien n'apparaît réellement qu'avec la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803). Le texte institue deux voies d'accès à ce diplôme. La première, et la plus brillante, nécessite d'avoir suivi trois années de cours théoriques dans l'une des écoles spéciales de pharmacie créées à Paris, à Strasbourg et à Montpellier, et trois années de stage en officine. Le diplôme ainsi obtenu autorise un exercice sur l'ensemble du territoire français. La seconde voie, totalement orientée sur la pratique, comporte huit années de stage, terminées par un examen passé devant un jury départemental de médecins et de pharmaciens. Elle donne uniquement accès à un exercice dans le département en question. Cette formation et les modalités d'exercice qui en découlent sont équivalentes, pour la pratique médicale, à celle du grade d'officier de santé, créé par la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des pharmaciens bisontins sont issus de cette seconde voie.

Cette situation peu satisfaisante, à la fois pour la qualité et la quantité des pharmaciens formés, perdure jusqu'en 1840, date de la création des premières écoles préparatoires de médecine et de pharmacie qui assurent une nouvelle possibilité de formation théorique pour les pharmaciens. Celle de Besançon est créée en 1841. Le décret du 22 août 1854 supprime les jurys départementaux et institue officiellement les grades de pharmaciens de première et de deuxième classe<sup>1</sup>. Le diplôme de pharmacien de première classe nécessite trois années de stage en officine et trois années de cours dans l'une des trois écoles spéciales de pharmacie. Cette formation théorique peut être en partie effectuée dans une école préparatoire de médecine et pharmacie comme celle de Besançon. Le diplôme de pharmacien de seconde classe, accessible initialement aux non-bacheliers, est obtenu après un stage en officine dont la durée (de quatre à six ans) dépend du



1 Les étudiants en pharmacie à Besançon en 1898. Collection privée.

1 *Moniteur universel*, 27 août 1854.

## Les collections pédagogiques végétales : bois, plâtre ou papier

Arnaud Mouly

L'institut botanique de la faculté des sciences a acquis des modèles pédagogiques végétaux afin d'illustrer les enseignements. Ainsi, diverses collections Deyrolle ont intégré les salles de collections et de cours. La faculté a acheté deux séries de modèles pédagogiques Deyrolle du catalogue de 1911. Il apparaît que les modèles anatomiques de germination ou de fleurs observés à Besançon ne sont pas si courants. En effet, on trouve souvent des modèles Brendel ou Auzoux, mais très peu de Deyrolle. Cette collection a donc un intérêt historique et mériterait d'être restaurée, tant son état d'usure est marqué.

Une autre collection, moins spectaculaire, mais finalement plus rare, réside dans une série de pièces de bois travaillé représentant le système vasculaire de diverses plantes terrestres. Établi à l'université de Graz en Autriche,



1 Maquette pédagogique de fleur de coquelicot, modèle Deyrolle du début du 20<sup>e</sup> siècle. Université de Franche-Comté, Jardin botanique et UFR sciences et techniques, cote IB 173. Gérard Dherin.

## La « Raclée solennelle » de l'université, 13 novembre 1967

François Lassus

La rentrée solennelle de l'université est l'occasion de marquer le début de l'année de cours, de faire se rencontrer les enseignants, de recevoir les docteurs *honoris causa*. À une époque où le faste est une affirmation de l'importance de l'institution, le défilé en toges des professeurs est l'expression première de cet événement.

Le rassemblement de tous les enseignants de l'université (les professeurs sur l'estrade, les autres dans le public avec les nombreux invités) nécessite un espace plus important qu'un simple amphithéâtre : le théâtre municipal, situé face au porche de la faculté des lettres, est un lieu plus solennel.

La rentrée de 1967, le 13 novembre, ne semble pas devoir différer de l'ordinaire ; mais l'annonce de la présence du ministre de l'Éducation, Alain Peyrefitte, entraîne celle des deux ministres franc-comtois de l'époque : Edgar Faure, qui annule au dernier moment (son fauteuil reste vide au théâtre)

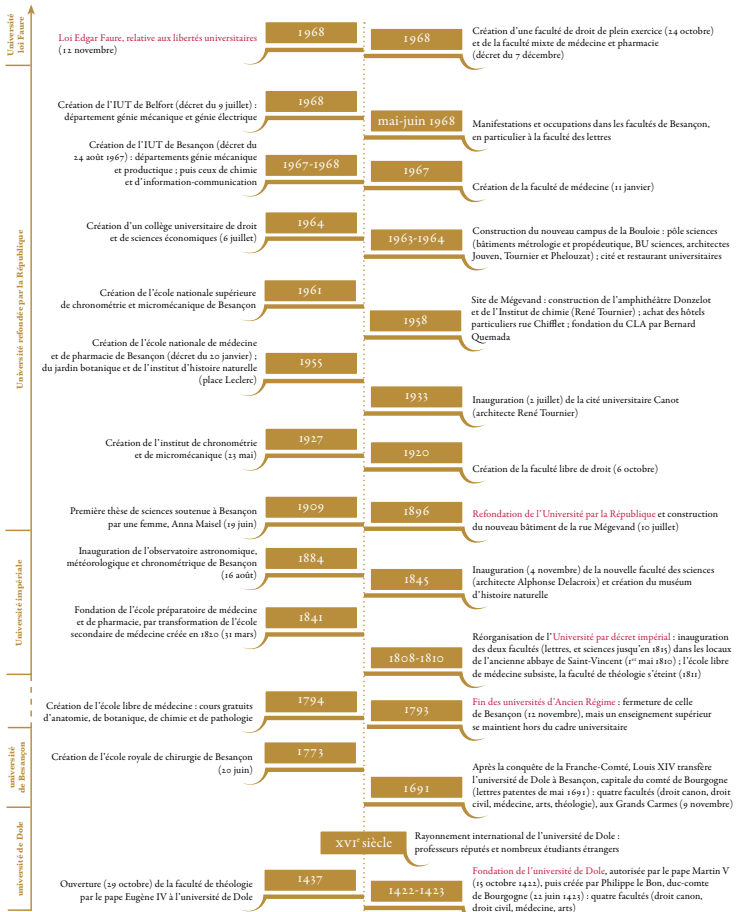


1 (Ci-dessous, à gauche) Départ du cortège des professeurs en toge universitaire. Bibliothèque municipale de Besançon, Ph31332. Bernard Faille.



2 (Ci-dessous, à droite) Huée des étudiants manifestant au passage du cortège. Bibliothèque municipale de Besançon, Ph31331. Bernard Faille.

# L'université en Franche-Comté de 1423 à 1968



Se procurer le tome 1, 1423-1968, de l'ouvrage

# Trésors du savoir

## 1423-2023,

### 600 ans d'histoire(s)

### de l'université de Franche-Comté

Prix : 39 € TTC

1

Chez votre libraire

2

Après des  
Presses universitaires de Franche-Comté  
(PUFC)

2 solutions :

- Retrait en magasin au 47, rue Mégevand du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00  
sauf mardi 12 décembre  
et congés de Noël du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024

- Commande sur la boutique en ligne des PUFC  
<https://pufc.univ-fcomte.fr>

Le tome 2, 1968-2023, qui concerne l'histoire récente sera publié en 2024.  
Contact : [600ans@univ-fcomte.fr](mailto:600ans@univ-fcomte.fr)  
<https://600ans.univ-fcomte.fr/>